

LE COMITE SOCIAL ET ECONOMIQUE (+ DE 50 SALARIES ETP)

Objectifs

Identifier et comprendre les modalités de fonctionnement du CSE

Maîtriser les différentes attributions du CSE dans les Associations d'au moins 50 salariés ETP pour faire vivre le dialogue social.

Programme

■ Mandat et statut des membres du CSE

- La durée des mandats
- Les règles de suppléance
- Crédit d'heures
- Liberté de déplacement
- Formation des membres du CSE
- Les obligations de secret professionnel et de discrétion
- La protection des membres du CSE

■ Le fonctionnement et les moyens du CSE

- La composition et l'organisation interne du CSE : (bureau, règlement intérieur, ...)
- Les moyens matériels
- Capacité civile et responsabilité du CSE
- La mise en place de commissions
- Les réunions du CSE
- Le recours à des experts
- Les budgets du CSE
- Les comptes du CSE

■ Le rôle et les attributions du CSE dans les associations d'au moins 50 salariés ETP

- Présentations des réclamations
- Attributions générales
- Consultations et informations récurrentes
- Consultations et informations ponctuelles
- Dispositions spécifiques aux structures de plus de 300 salariés
- Les modalités d'information et de consultation du CSE
- La gestion des activités sociales et culturelles
- Négociation d'accords collectifs en l'absence de DS
- Les droits d'alerte
- Le rôle de la BDESE (Base de Données Economique, Sociale et Environnementale)

■ CSE dans les entreprises à établissements distincts

■ Le délit d'entrave

■ Le conseil d'entreprise

■ Les représentants de proximité

Les supports seront adressés par voie électronique

Durée

1 jour

Intervenant

Avocat du Cabinet Ad Legis, spécialisé en droit social.

Public(s) et prérequis

Directeurs, DRH/RRH, Assistants RH en lien avec les instances représentatives du personnel

Nombre de participants

5 à 15

Méthodes pédagogiques

Le formateur fera appel à un ensemble de techniques pédagogiques, permettant une alternance d'apports théoriques et d'exemples pratiques afin d'acquérir un ensemble de connaissances conformes aux objectifs pédagogiques.

Evaluation des acquis

Mises en situation, cas pratiques, exercices...

Une fiche d'évaluation sera remise aux stagiaires afin qu'ils puissent évaluer le contenu pédagogique et la méthode employée.

Une attestation de stage sera établie pour chaque participant à l'issue de la formation.

Tarif :

Coût pédagogique : 280 €

Frais de repas : 17 €

Informations pratiques

Horaires : 9h30-12h30 et 13h30-16h30

Lieu : Siège social de l'URIOPSS Bretagne